

9P BOVES
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 route de Glisy – 80440 BOVES
Société en cours de constitution

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE NOMINATION DE LA GERANCE
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 5 JANVIER 2026

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX
Le 5 janvier
A onze heures

Les soussignés :

- La société 9P GLOBAL, SARL au capital de 651 000 €, dont le siège social est fixé 4 rue de Péronne – 80800 VILLERS-BRETONNEUX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AMIENS sous le numéro 951 318 435, titulaire de 98 parts sociales numérotées de 1 à 98, représentée par Madame Carol'Anne QUELIN née RENAU et Monsieur Steven QUELIN, gérants,
- Madame Carol'Anne QUELIN née RENAU, demeurant 4 rue de Péronne – 80800 VILLERS-BRETONNEUX, titulaire d'une part numérotée 99,
- Monsieur Steven QUELIN, demeurant 4 rue de Péronne – 80800 VILLERS-BRETONNEUX, titulaire d'une part numérotée 100,

Agissant en qualité de seuls associés de la société civile immobilière 9P BOVES, au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 2 route de Glisy – 80440 BOVES et dont les statuts ont été établis par acte sous-seing privé en date de ce jour, nomment en qualité de gérants de la Société pour une durée illimitée :

- Madame Carol'Anne QUELIN née RENAU, demeurant 4 rue de Péronne – 80800 VILLERS-BRETONNEUX,
- Monsieur Steven QUELIN, demeurant 4 rue de Péronne – 80800 VILLERS-BRETONNEUX.

Madame Carol'Anne QUELIN et Monsieur Steven QUELIN disposent, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Madame Carol'Anne QUELIN et Monsieur Steven QUELIN acceptent les fonctions de gérant qui viennent de leurs être confiées et déclarent n'exercer aucune autre fonction, ni être frappés d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de les empêcher d'exercer ce mandat.

Leur rémunération sera fixée ultérieurement. Néanmoins, ils ont droit au remboursement, sur justification, de leurs frais de déplacement et de représentation.

CLQ
SQ

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'ensemble des associés.

La Société 9P GLOBAL
Représentée par

Madame Carol'Anne QUELIN

ET

Monsieur Steven QUELIN



Madame Carol'Anne QUELIN



Monsieur Steven QUELIN

